

RUGBY. Finales régionales. Elles débuteront samedi à partir de 10h30 au stade Jean-Guiral.

Que la fête commence !

Une météo annoncée favorable, du public en conséquence et un programme sportif alléchant, ces finales régionales ont une nouvelle fois tout pour plaire.

Avec soixante-deux clubs en 2012 pour plus de dix mille licenciés (10 017 licenciés exactement) le rugby bourguignon se porte plutôt bien. « On a augmenté de 6 % nos effectifs. On s'en sort pas mal », note Jean-François Contant.

Reflète de ce bilan positif, ces finales régionales ont pris au fil des années une importance croissante. Mise en place sous la présidence de Marcel Anouilh (ancien président du comité de Bourgogne), cette manifestation a un objectif simple : « rassembler les clubs régionaux qui ne sont que rarement mis en avant. Un joueur de 4^e série peut dire : "J'ai soulevé un bouclier" », poursuit le président du Comité de Bourgogne.



C'est sous le signe de la convivialité responsable que ces 18^e finales régionales se dérouleront samedi à Beaune. Photo J. R.

LE CHIFFRE

13 Soit le nombre de clubs représentés lors de ces 18^e finales régionales. A noter que Couches emmène ses deux équipes.

Aujourd'hui, cette 18^e édition stigmatise ce boum. Crédible sur le plan sportif, les responsables ont aussi souhaité la légitimer sur le plan sociétal en développant le leitmotiv de la fédération française de rugby :

convivialité responsable. « On veut transmettre nos valeurs, il faut faire tout ce qu'il y a de possible pour atteindre cet objectif. En général, c'est le professeur qui donne l'exemple. Si nous, en tant qu'organisateur, on ne

montre pas une belle image alors... » Jean-François Contant entend conjuguer sport et savoir vivre au service de l'ovalie. Un joli pari qu'il convient de relever sans hésiter.

JÉRÔME ROBLLOT

ECHOS

FIN DE L'AMNISTIE

Jusqu'à présent, lorsqu'une équipe écopait d'un carton jaune ou rouge lors de ces finales régionales, elle bénéficiait d'une amnistie générale pour ne pas être pénalisée en championnat de France. « Cette année, c'est nette ! », tonne Jean-François Contant. Question d'image.

LOT

Les formations lauréates de ces finales gagnent un jeu de maillots en plus du bouclier.

INTERDICTION

Glacière, bouteilles en verre... sont proscrites lors de cet événement. Question de sécurité.

PROGRAMME

- 10h30 : Maiche-Buxy (2) (4^e série)
- Réserve Honneur à XII : Couches-Digoin.
- 12 heures : Sens-Montbéliard (1^{re} série) + match UFAR.
- Repas des présidents.
- 13h30 : remise des 1^{re} récompenses.
- 14 heures : Seurre-Saint-Martin-du-Lac (2^e série), Chambertin-Saulieu (3^e série).
- 15h30 : Couches-Montchanin (Honneur).
- 17 heures : Autun-Chenôve (promotion Honneur).
- 19 heures : remise des boucliers de champions de Bourgogne Franche-Comté.

LUTTE. Champ. de France juniors.

Des chances de médailles

Le championnat de France de lutte junior débute aujourd'hui à Nice. Les meilleurs lutteurs cote-d'oriens ont rendez-vous pour deux jours d'intense compétition.

Les lutteurs engagés sont attendus sur les tapis du gymnase omnisports Valrose. Après la traditionnelle pesée qui aura lieu en fin de matinée, les lutteurs de trois catégories s'affronteront : lutte libre, lutte gréco-romaine et lutte féminine. Les finales se dérouleront demain entre 16 heures et 19 heures.

Parmi les prétendants cote-d'oriens au titre de cham-

pion de France de lutte libre junior, Kevin Lamonica et Jérémy Billier, tous deux licenciés à Bretenière et les Genlissois Alexis Malezieux et Quentin Millière ont toutes leurs chances. Flavien Gagnepain (Ste-Marie-la-Blanche) et Thomas Weill (Selongey) sont également de la partie.

Du côté de la lutte gréco-romaine, le Beaunois Thibault Bruandet est le seul représentant Côte-d'orien.

Chez les filles, deux jeunes lutteuses défendent les couleurs de la Côte-d'or. Il s'agit de Manon Jaspard (Talent) et de Marion Goux (Dijon LC).

ESCRIME. Championnat de France par équipes.

Les sabreuses de l'ASPTT passent les quarts

L'équipe seniors féminines de sabre de l'ASPTT Dijon, composée de Stéphanie Bednareck, Audrey Chevallot, Jehanne Mazire et Anne-Line Stoltz, sous la houlette du maître d'armes Elsa Girardot, se déplaçait à Douai le mercredi afin de disputer les quarts de finale des championnats de France par équipes.

Dès le début de la rencontre, les Dijonnaises ont pris les choses en main, menant 15 touches à 8 après les premiers relais, puis 20-14, 25-18, comptant jusqu'à dix touches d'avance à 30-20. Lors du dernier tiers, les Bourgui-

gnonnes se sont fait une frayeur en voyant revenir leurs adversaires à 40-37 mais elles ont finalement assuré en remportant la rencontre sur le score de 45-40. Si la première victoire face à Lyon avait permis d'assurer le maintien, celle acquise e mercredi à

Douai permet de se rapprocher de la remontée en N1. Une remontée qui sera possible en cas de succès lors du prochain match, qui se déroulera à Livry-Gargan le 2 juin prochain. Les filles de l'ASPTT Dijon y rencontreront soit Levallois 2, soit Amiens.

EN BREF

Bolade Apithy et Nicolas Rousset à Chicago

Après leur participation au circuit international de sabre d'Athens (USA) la semaine dernière, les Dijonnais Bolade Apithy et Nicolas Rousset restent aux Etats-Unis avec l'équipe de France où ils sont engagés ce week-end (individuels et par équipes) sur le circuit international de Chicago.